Santé Canada / Health Canada

Votre santé et votre sécurité... notre priorité.

Mouches

Feuillet de renseignements

Photos, courtoisie de : Dr Henri Goulet, Collection nationale canadienne d'insectes; Jeff Hahn, University of Minnesota; Beatriz Moisset; Clifton Beard

Canada

Mouches infestant les habitations – À quoi ressemblent-elles?

Les propriétaires remarquent souvent à la fin de l'hiver et au début du printemps des mouches au comportement léthargique dans la maison. Ces mouches appartiennent généralement à l'un ou l'autre des trois groupes de mouches décrits ci-dessous.

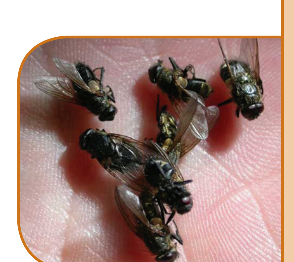


Photo : University of Wisconsin

La **pollénie du lombric** est une mouche gris foncé d'environ 8 à 10 mm de longueur. L'abdomen est orné de motifs en damier noir et argenté (non métallique), et le thorax est hérissé de nombreux poils dorés (ces poils peuvent disparaître avec l'âge). Contrairement à ce qu'on observe chez la mouche domestique, les ailes se chevauchent au repos.

La pollénie du lombric ressemble superficiellement à la mouche domestique, mais elle est plus grosse et plus foncée, et ses mouvements sont plus lents. Les pollénies sont généralement plus abondantes dans les maisons entourées de vastes pelouses ou donnant sur un parc. En anglais, on les surnomme « cluster flies » parce qu'elles ont l'habitude de se rassembler en grand nombre dans les maisons à l'automne. Elles peuvent émettre une odeur douce-amère lorsqu'elles sont dérangées.



Mouches faciales
Photo : Clemson University, USDA Cooperative Extension Slide Series, Bugwood.org

La **mouche faciale** est également très semblable à la mouche domestique. Elle est une nuisance pour le bétail. Les mouches faciales peuvent hiberner dans les maisons ou les envahir durant l'été. En hiver, le comportement de la mouche faciale est très semblable à celui de la pollénie du lombric.

Les maisons de ferme ou celles qui sont entourées de pâturages ou d'autres lieux fréquentés par le bétail sont plus susceptibles d'être envahies, car les larves de la mouche faciale se développent dans les bouses de vache fraîches. En été, les femelles adultes se nourrissent des sécrétions muqueuses des yeux, des narines et de la bouche des bovins et des chevaux.



Mouche de la viande
Photo : Gilles Gonthier

Les **mouches de la viande** sont de grosses mouches à l'abdomen vert ou bleu métallique qui se rencontrent souvent dans les maisons en hiver et au début du printemps. Ces insectes au vol bourdonnant se développent dans le fumier et la charogne. Elles volent bien et sont attirées par la lumière. Les mouches de la viande sont habituellement les premiers insectes attirés par les animaux qui viennent de mourir. La mouche verte de la viande est également attirée par les excréments de chien et les déchets.

Les pollénies du lombric hibernent dans des endroits cachés des maisons, comme les interstices des murs, les greniers, les placards et les pièces vides. Elles laissent sur les murs et les rideaux de taches particulièrement déplaisantes. Les mouches de la viande et les mouches faciales peuvent également hiberner dans les maisons situées à proximité d'exploitations d'élevage ou de lieux où les déjections animales ou autres déchets sont mal gérés. Les mouches qui meurent dans les interstices des murs peuvent attirer des dermestes du lard en quête de nourriture qui, par la suite, se propageront au reste de la maison. Au printemps, les mouches émergent de leur cachette et gagnent les pièces habitées de la maison, où elles se rassemblent sur les fenêtres, attirées par la lumière.

Quels dommages peuvent-elles causer?

Malgrés si les mouches de la viande et les mouches faciales peuvent contaminer les aliments en raison de leurs habitudes alimentaires et des types de milieux dans lesquels elles se développent, la pollénie du lombric ne présente habituellement aucun danger pour la santé. Elle peut cependant être une source de nuisance. Dans la nature, la pollénie est un parasite des vers de terre. Les femelles déposent leurs œufs individuellement dans des crevasses du sol des pelouses ou de milieux ouverts. L'éclosion survient trois à sept jours plus tard. Les larves, ou asticots, vivent en parasites dans le corps des vers de terre. Leur développement achevé, elles quittent leur hôte et s'enfoncent dans le sol pour s'y transformer en pupe. Le cycle vital, de l'œuf à l'adulte, est bouclé en 25 à 39 jours, selon les conditions environnementales. Jusqu'à quatre générations peuvent se succéder en une année. Les adultes commencent à se chercher un refuge hivernal lorsque les journées raccourcissent à la fin de l'été et au début de l'automne. Elles sont souvent attirées par la chaleur qui se dégage des murs exposés au sud et à l'ouest, en particulier ceux des immeubles situés en milieu ouvert et ensoleillé. À la fin de la journée, gorgées de soleil, elles partent à la recherche d'un refuge chaud et profitent des moindres fissures dans le revêtement de la



Utilisation responsable des pesticides

Avant d'acheter un pesticide

- Identifiez l'organisme nuisible correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom de l'organisme nuisible à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé (par exemple à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux de compagnie).
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu de faire le traitement vous-même.

Lors de l'utilisation d'un pesticide

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux de compagnie des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrir ou enlever les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.

maison ou sous l'avant-toit pour s'infiltrer dans les maisons et éventuellement trouver refuge entre les murs et dans le grenier pour y passer l'hiver. Elles peuvent constituer une source de nuisance lorsque, sous l'effet du réchauffement de l'air, elles redeviennent actives et convergent vers les fenêtres, attirées par la lumière.

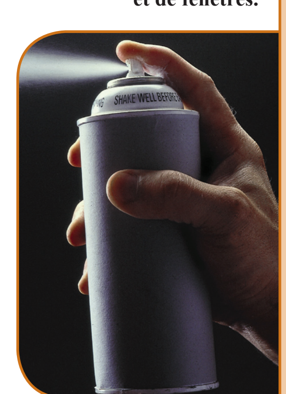


Calfeutrer toutes les crevasses et les fissures le long des cadres de portes et de fenêtres.

Comment peut-on lutter contre les mouches?

Prévention

Les mouches qui infestent les habitations n'ont besoin que de minuscules fissures le long des cadres de portes ou de fenêtres ou autres ouvertures pour se frayer un chemin dans les maisons. Pour prévenir les infestations, il faut s'assurer que toutes les moustiquaires sont bien ajustées et obturer toutes les fissures et autres ouvertures qui pourraient servir de voie d'entrée dans la maison. Il est donc recommandé d'entourer les fenêtres et les portes d'une bande d'étanchéité, de calfeutrer les crevasses et les fissures le long des cadres de portes et de fenêtres et de couvrir d'un grillage fin les évents des soffites.



Lire l'étiquette attentivement avant d'utiliser un produit antiparasitaire.

Lutte physique

Dans la maison, une façon simple de se débarrasser des mouches consiste à les tuer à l'aide d'une tapette à mouches. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une mouche écrasée peut émettre une odeur désagréable et laisser des taches. On peut également les libérer à l'extérieur ou les récolter à l'aide d'un aspirateur, en prenant soin de jeter le sac par la suite. Des pièges spécialement conçus pour les mouches sont également disponibles sur le marché. Ces pièges contiennent une poudre qui agit à la façon de sables mouvants et retient les mouches qui pénètrent à l'intérieur. Ils doivent être placés devant les fenêtres vers lesquelles les mouches convergent.

Lutte chimique

En cas d'infestation grave, l'utilisation d'un insecticide peut être justifiée. De nombreux produits contenant diverses concentrations de butoxyde de pipéronyle, de pyréthrine, de perméthrine, de d-trans-alléthrine ou de dicarboxymide de n-octylbicycloheptène sont homologués pour la lutte contre les pollénies. Ces produits sont offerts dans les quincailleries, les supermarchés et les centres de jardinage. Ils doivent être pulvérisés sur les faces extérieures des cadres de fenêtres et de portes. D'autres produits peuvent être pulvérisés sur les cadres intérieurs des fenêtres et des portes, les plinthes, les planchers, les revêtements de sol, sous les meubles et dans les placards et les crevasses ou tout autre endroit où des insectes se cachent ou ont été vus. Il est toutefois important de lire soigneusement l'étiquette du produit et de respecter le mode d'emploi. On peut également consulter un spécialiste de la lutte antiparasitaire pour remédier au problème.

L'élimination des vers de terre n'est pas une solution envisageable, car ces organismes constituent le moyen le plus naturel d'améliorer la fertilité du sol et le moins coûteux d'aérer la pelouse.

Saviez-vous que...

Contrairement à certaines autres espèces de mouches communes, les pollénies ne se reproduisent pas, ne pondent pas d'œufs et ne se nourrissent pas dans les maisons.



Photo : Beatriz Moisset

SC Pub : 091049
ISBN : 978-1-100-94137-0
Numéro de catalogue : H113-1/5-2010F

Santé Canada
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
2720, promenade Riverside, Ottawa ON K1A 0K9
Téléphone : 1-800-267-6315
De l'extérieur du Canada : 613-736-3799 (frais d'interurbain)
Télécopieur : 613-736-3798
www.santecanada.gc.ca/arla



Après avoir utilisé un pesticide

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement après avoir manipulé un pesticide.
- Ne laisser pas des personnes ni des animaux de compagnie entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- Ventilez bien les lieux traités.
- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie et loin des aliments et des boissons.

En cas d'empoisonnement

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à l'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal de compagnie, consultez un vétérinaire immédiatement.
- Déclarez tout incident relatif à un pesticide à son fabricant (numéro de téléphone sur l'étiquette). Le fabricant est obligé de le déclarer à son tour à Santé Canada.

Élimination des pesticides

- Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.
- Suivez le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette ou communiquez avec les autorités provinciales pour l'élimination des pesticides.

Note : Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général. Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions. En cas de doute, consultez un expert.

Santé Canada
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire
www.santecanada.gc.ca/arla
1-800-267-6315

